

Réunion du 15 décembre 2022 au 16 décembre 2022

Territoires, efficacité et simplicité
Stratégie culturelle et patrimoniale régionale

Rapporteur :

Madame Isabelle LEROY

Résumé :

La Région des Pays de la Loire adopte à cette présente session sa nouvelle politique culturelle et patrimoniale. Fruit d'une intense concertation avec les acteurs, cette nouvelle politique intègre pleinement les priorités de la mandature autour de la jeunesse, de la transition écologique, de l'emploi, et du handicap.

Elle s'appuie sur une vision culturelle ambitieuse et renouvelée. Celle-ci se décline autour de 3 grands axes :

- La culture pour rassembler
- La culture pour découvrir
- La culture pour rayonner

Les rapports S100 et S101 viennent préciser les affectations budgétaires dans les domaines respectifs de la culture et du patrimoine.

Territoires concernés :

Région des Pays de la Loire,

“Rassembler, Découvrir, Rayonner”
Pour une nouvelle politique culturelle et patrimoniale en Région Pays de la Loire**Quel contexte pour quels enjeux ?**

L'année 2022 se situe à la conjonction de nombreux enjeux qui dessinent un contexte bien différent de celui qui avait prévalu lors de l'adoption de la précédente stratégie culturelle et patrimoniale en 2017.

Les acteurs culturels ont en effet été percutés de plein fouet par 2 années de **crise sanitaire inédite** dont toutes les leçons ne sont pas encore tirées.

La société est elle-même traversée par de **grandes mutations qui invitent à repenser les modèles et les pratiques culturelles** : prise de conscience généralisée de l'exigence écologique, digitalisation de la société, individualisation des pratiques culturelles, raréfaction du "disponible culturel" des familles face au coût croissant de la vie, offre culturelle qui doit s'adapter aux codes des nouvelles générations...

Face à ce contexte sans précédent, et compte-tenu des nouvelles priorités de la mandature, la Région des Pays de la Loire a décidé de repenser sa politique culturelle et patrimoniale autour de 3 principes simples :

- *Assumer des priorités*

Dans un champ de compétence si riche et si partagé entre tous les acteurs (Etat, collectivités locales), la politique culturelle régionale est d'abord le lieu d'un choix éclairé et assumé. Cette nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale apporte une contribution forte aux **3 enjeux prioritaires de la mandature : l'emploi, la jeunesse et la transition écologique**. Mais elle assume également des priorités culturelles majeures pour toucher le plus grand nombre, comme la production de grands événements rassembleurs ou encore l'ambition Terre de cinéma.

- *Promouvoir une culture audacieuse, pour tous et partout*

Cette nouvelle stratégie culturelle ne craint pas de sortir des cadres, pour parfois en réinventer d'autres. Elle saura expérimenter, innover, proposer de nouvelles solutions au plus près des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Et parce qu'il n'y a pas d'œuvre ni d'artiste sans public, elle aura le souci permanent de **favoriser la rencontre avec tous les publics ligériens**, dans une approche équilibrée entre les territoires.

- *Faire preuve d'agilité et d'esprit de dialogue*

Le contexte actuel très mouvant invite à faire preuve d'une certaine **humilité dans le diagnostic** et les réponses apportées. Plus que jamais, la coopération et l'échange doivent être au cœur de l'action régionale. C'est pourquoi, tout en proposant des lignes de forces structurantes et des dispositifs renouvelés, cette politique reste dans son principe **ouverte et évolutive**.

Des rendez-vous réguliers avec les acteurs culturels permettront de partager sa mise en œuvre progressive.

18 mois d'intense concertation

- *Près de 70 rendez-vous avec l'ensemble des acteurs culturels : compagnies, artistes, lieux culturels, grandes figures, collectivités territoriales, entreprises culturelles, pôles et têtes de réseaux, syndicats professionnels, DRAC et partenaires institutionnels, acteurs non accompagnés par la Région...*

- *Des temps forts collectifs, à l'image de la réunion de la Commission régionale consultative de la culture du 5 juillet 2022 (80 participants)*

- *Des contributions écrites de la part des acteurs*

- *Une consultation du CESER*

- *Des échanges réguliers avec les autres Régions de France*

S'il est difficile de résumer la somme de réflexions et des analyses issues de la concertation

régionale, on peut néanmoins distinguer 3 grands enjeux communs et structurants qui constituent le socle de départ de la nouvelle stratégie régionale.

Une société fragilisée qui a besoin de renouer avec la culture

Notre société actuelle est **traversée par les crises** : crise identitaire, crise sociétale, crise économique et sociale... Dans cette société qui souffre, le besoin impérieux de culture est là, incontournable.

Au sortir de deux années de crise sanitaire, les ligériens éprouvent **le besoin de retrouver le sens du collectif, de la rencontre et de l'émotion partagée**. Dans un horizon parfois barré par les difficultés et les contraintes du quotidien, l'aspiration à rêver, imaginer, rire, créer ou s'émouvoir est plus que jamais présente.

Mais à l'heure où l'on peut « consommer » de la culture depuis son canapé ou son smartphone, le besoin de renouer avec la culture se double d'une **exigence accrue des publics**, et de pratiques en renouvellement.

La culture doit renouer ici avec sa dimension universaliste et politique au sens noble du terme : raviver le lien social, lutter contre le sentiment de déclassement, proposer des alternatives aux replis séparatistes et aux violences sociétales, magnifier artistiquement ce qui nous réunit fraternellement, rendre fier devant la beauté de notre patrimoine.

A cet égard, il n'est pas anodin que se soient développées dans la période récente des études de corrélation entre l'accès aux pratiques culturelles, le niveau de l'abstention aux élections politiques et la montée des votes aux extrêmes.

C'est une question d'exigence démocratique et de service public : une véritable culture pour tous se construit par, pour et avec le public, tel qu'il est et où il se situe.

Il faut plus que jamais relever le formidable défi de la **conquête et de la reconquête des publics** : nouvelles médiations, nouvelles formes de diffusion, actions "hors les murs", mobilisation des outils numériques au service de l'expérience culturelle, participation des individus...

La reconquête des publics passe par le renouvellement générationnel : une place majeure sera accordée à la jeunesse, invitée à élever des ponts entre l'héritage (transmission) et l'avenir (création) de ce qui fait société. L'éducation artistique et culturelle est un des leviers importants de cette prise en compte de la jeunesse.

Dépassant les oppositions trop réductrices entre soutien à la création ou soutien à la diffusion, cette nouvelle stratégie régionale parie sur la rencontre entre les œuvres et les publics.

Deux années de Covid : quelques premiers enseignements

- Un engagement massif de tous les acteurs au service de la culture. Le plan de relance régional a mobilisé près de 2,6M€, avec des réponses simplifiées et allégées.
- Une situation contrastée selon les domaines culturels : quand le livre et la lecture ont bien résisté, le spectacle vivant, les arts visuels ou le cinéma ont été plus durement affectés par la fermeture des lieux.
- Des acteurs culturels qui ont parfois su faire de la contrainte un levier d'innovation.

On peut par exemple penser à l'opération Le baume du Tigre de Stéréolux qui a permis de proposer une série live de sessions musicales diffusées à la télévision et sur Internet pour maintenir le lien avec les publics malgré la fermeture des salles. Avec ses *Impromptus musicaux*, le Chabada à Angers a proposé des concerts gratuits dans des espaces publics inventifs : balcon, coin de rue, bas d'immeuble des quartiers...

Réinventer les modèles culturels à l'aune des grandes mutations sociétales en cours

La culture est traversée par de nombreux défis qui interpellent la société dans son ensemble. On peut même dire de la culture qu'elle « *réfléchit* » la société, au sens propre comme au sens figuré.

La **prise de conscience écologique** est au cœur de la réflexion des acteurs culturels qui ont depuis longtemps initié une réflexion et des actions concrètes pour réduire leur impact écologique. Cette prise de conscience s'est renforcée avec la période du covid.

L'investissement initial dans la création d'une œuvre ou d'un événement est plus que jamais rapporté à la durée de sa diffusion. Le modèle des grands événements uniques est quant à lui régulièrement questionné, tandis que les logiques de tournées se multiplient. La promotion des circuits courts est au cœur de la transition sociétale des différentes filières culturelles. Le choix des matériaux, le réemploi ou la mutualisation des équipements se développent dans tous les territoires. De nombreux labels viennent désormais évaluer et impulser les progrès en termes de responsabilité écologique des lieux.

La question des **transports et des déplacements** est au cœur des enjeux. Il apparaît parfois préférable de favoriser la mobilité des artistes et des œuvres au plus près des gens plutôt que de les concentrer en un seul lieu. La complémentarité entre les grandes voies de desserte et les aides au « dernier kilomètre » est essentielle dans le maillage des territoires, tout comme la place des circulations douces.

Le **numérique et la digitalisation des pratiques** traversent tout autant la culture, avec des codes et des habitudes nouveaux, en particulier auprès des jeunes publics.

Si le numérique ne peut pas remplacer une expérience culturelle « vivante », il peut néanmoins être un outil complémentaire d'innovation (ex : réalité virtuelle, réalité augmentée), d'attractivité pour des publics nouveaux (ex : recours aux médias sociaux, rencontre facilitée entre des publics éloignés et diffus), voire de plus grande sobriété écologique (ex : numérisation et diffusion en ligne).

Les frontières entre les domaines s'estompent. La création culturelle, qui se conjugue aussi avec l'économie, à l'image du secteur du cinéma, des jeux vidéos, des grands festivals... voit émerger de véritables figures d'entrepreneuriat culturel. La filière des **industries culturelles et créatives**, porteuse d'innovation et de ruptures, implique quant à elle de penser des accompagnements adaptés, sans effet de concurrence avec les modèles culturels existants.

Enfin, il n'y a pas de culture sans les hommes et les femmes qui la constituent. A cet égard, la **place de l'égalité femme-homme** doit être une priorité des acteurs culturels, tant dans leur gouvernance interne que dans leurs propositions aux publics. Au-delà, les enjeux de formation

et de professionnalisation des acteurs culturels sont plus que jamais décisifs. On occupe souvent plusieurs fonctions avec une exigence de multiples compétences plus forte. Les sorties d'études supérieures assorties d'une bonne compréhension du marché de l'**emploi culturel** permettront de favoriser des parcours plus riches, plus durables et mieux assumés.

« Faire avec », au service de tous les territoires

Le système législatif français, et notamment la loi NOTRe, ont consacré la culture comme une compétence partagée entre l'ensemble des niveaux de collectivités. Entre le rôle de proximité joué par les communes, la montée en puissance des intercommunalités et le rôle d'animation des Départements doublé de certaines compétences propres, le rôle de la collectivité régionale est à réinterroger.

Dans un contexte budgétaire plus difficile pour l'ensemble des collectivités territoriales, l'exigence de partenariat et de coopération est essentielle. Tout en respectant les prérogatives de chacun et le **bon niveau de subsidiarité**, les logiques de maillage, de réseaux d'acteurs et de mutualisation des moyens sont demain à développer pour soutenir la vie culturelle ligérienne.

Au-delà des acteurs institutionnels, notre territoire ligérien porte la marque de fabrique de cette coopération dans l'ensemble des grands domaines culturels. Les **pôles régionaux** (culture et patrimoine) constituent un lien essentiel entre les diverses réalités de terrain et les capacités d'agir des institutions. La période covid et post-covid a une nouvelle fois montré la pertinence de ces acteurs, par leur qualité d'observation et de recherche de nouvelles solutions réactives et adaptées.

Cette coopération entre les acteurs implique également un **rapport renouvelé au territoire**. Dans un contexte marqué à la fois par la forte concentration des populations dans les grandes métropoles et par le mouvement inverse d'installation vers des territoires plus éloignés des centralités, l'**équilibre entre les territoires** est plus que jamais un enjeu essentiel de l'action culturelle régionale. C'est ce principe qui a d'ores et déjà présidé aux choix des projets structurants de l'avenant culture/patrimoine du CPER 2021-2027 adopté lors de la session de juin 2022.

Un rôle de la collectivité régionale à réinventer

Face à ces nombreux enjeux, la nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale de la Région veut avant tout promouvoir une culture qui **fédère et réunit ses habitants** : populaire, festive et innovante, la culture en Pays de la Loire doit s'adresser à tous et partout sur le territoire ligérien.

Audacieuse, créatrice et attentive aux **grands enjeux contemporains**, la culture en Pays de la Loire est un formidable levier pour sensibiliser les ligériens aux défis de demain, transition énergétique en tête.

Soucieuse de préserver notre **héritage** et de le **transmettre aux jeunes générations**, la culture en Pays de la Loire doit susciter la fierté d'habiter notre région.

Pour répondre à ces enjeux, le **rôle et le positionnement de la collectivité régionale** est à réinventer, en tenant compte des nouvelles priorités régionales comme des attentes formulées par les acteurs culturels durant la concertation.

Ce rôle repensé de la Région, qui doit toujours se situer à la bonne échelle, peut se rassembler

autour de principes forts :

- *Une Région qui impulse*

La Région a naturellement vocation à se concentrer d'abord sur les actions et les projets **d'intérêt et de rayonnement régional**, dans une logique de **complémentarité et non de substitution** au rôle des autres échelons de proximité.

Dans ce cadre, et sans chercher à couvrir tous les champs culturels de la même façon, la Région peut assumer des priorités fortes et consolider des domaines d'excellence culturelle ou patrimoniale qui ont vocation à être traités au niveau régional.

Elle n'hésite pas à porter directement des actions innovantes et rassembleuses pour l'ensemble des ligériens.

- *Une Région qui fédère et coordonne*

La Région peut utilement servir le territoire en facilitant les **coopérations et les échanges** entre réseaux d'acteurs. En interaction avec les pôles régionaux, **l'observation et le partage des bonnes pratiques** permettent une meilleure anticipation des évolutions et une évaluation continue des dispositifs proposés.

Sous des formats variables (pôles, CRCC, COREPS, journées régionales, groupes de travail, études thématiques...), la Région peut faciliter cette coopération et ces rencontres entre les acteurs, surtout quand il s'agit de **rapprocher des univers différents** qui ont pourtant tant à partager : économie, éducation, transports, jeunesse, sport, vie associative...

- *Une Région à l'écoute du territoire*

La Région veut promouvoir une **approche équilibrée entre les territoires**. Tout en soutenant les métropoles et les grands acteurs culturels qui concourent au rayonnement régional, la Région souhaite jouer un rôle de soutien plus marqué auprès des territoires plus fragiles.

Cette approche s'est d'ores et déjà concrétisée lors de l'adoption du volet culture du nouveau CPER 2021-2027. Un même engagement régional (€/hab) a été recherché entre les 5 départements, avec une attention plus soutenue aux petites maîtrises d'ouvrage communales. De même, la nouvelle politique territoriale régionale accorde une attention particulière aux territoires identifiés comme plus fragiles.

L'ensemble de ces éléments de contexte et d'analyse des enjeux permet de proposer une déclinaison de la nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale de la Région dans un nouveau plan d'actions.

Celui-ci s'organise autour de 3 axes majeurs :

La culture pour **rassembler**

La culture pour **découvrir**

La culture pour **rayonner**

- PLAN D' ACTIONS -

La culture pour rassembler

- ❖ Cette nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale prend comme premier axe de travail la finalité de ce pour quoi et ceux pour qui la culture existe : ses publics.
Sans public, sans interaction entre une œuvre et son destinataire, il n'est pas de culture au sens plein du terme.
La Région souhaite remettre ces publics au cœur de la conception de ses politiques publiques.
- ❖ Une priorité forte sera ainsi donnée aux enjeux de diffusion et de médiation, pour favoriser la rencontre entre les lieux, les œuvres et les publics, avec une attention toute spécifique au public jeune. L'éducation artistique et culturelle sera un de ces leviers, notamment auprès des lycéens de notre territoire. Il y a globalement un enjeu à soutenir le renouvellement des outils de médiation et la capacité à sortir la culture de ses lieux institutionnels, à l'image des actions « hors les murs ». La Région souhaite aller chercher les publics là où ils sont : dans l'espace public, dans les gares et les trains, dans les marchés, dans les lycées...
- ❖ La Région favorisera une approche universaliste de la culture qui rassemble tous les publics, en particulier ceux qui sont empêchés ou éloignés de l'offre culturelle. La prise en compte des personnes en situation de handicap sera pleinement intégrée dans cet axe de travail. Si la Région soutient grandement les professionnels de la culture, elle saura aussi accompagner les pratiques en amateurs.
- ❖ Cette capacité à rassembler s'incarnera aussi dans de grands événements culturels capables de concilier exigence artistique, décloisonnement des formats et proximité avec les publics.

1. Faire de la Région des Pays de la Loire une terre de grands événements culturels

La Région Pays de la Loire abrite de nombreuses manifestations culturelles, offrant aux ligériens l'occasion de vivre des rencontres avec les artistes. Répartis sur l'ensemble du territoire, tout au long de l'année, elles donnent le tempo d'une vie culturelle très dynamique.

Certaines ont un retentissement national, voire international (la Folle Journée qui fête ses 20 ans en région, le Festival d'Anjou, le Hellfest) et d'autres une belle singularité (les 3 Continents, Poupet, les 3 éléphants, Au foin de la rue, Débord de Loire...).

Toutes ont en commun une capacité à susciter le partage d'émotions et à créer du lien social. Surtout, dans un contexte de baisse de fréquentation, ces événements parviennent à fédérer un large public à qui le contexte festif permet d'oser le risque de la découverte.

La diversité de la programmation de ces manifestations concourt en effet à aiguïser la curiosité des spectateurs, offrant à des artistes moins repérés l'occasion d'exposer leurs talents.

Axes de travail / premières actions

- La Région souhaite mettre en évidence les rendez-vous incontournables sur le territoire ligérien, avec **au moins un grand festival culturel majeur soutenu par département.**

Dans le cadre de son nouveau règlement d'intervention dédié aux festivals, elle portera une attention spécifique à l'éco-responsabilité et à la réduction de l'impact environnemental des événements.

- La Région souhaite proposer la **création de nouveaux grands rendez-vous culturels ligériens** avec un portage régional mettant à l'honneur des disciplines artistiques moins valorisées jusqu'alors, et porteuses pour les jeunes et le renouvellement des publics. La programmation de ces grands rendez-vous permettra de proposer des tremplins pour faire découvrir la création ligérienne et ses artistes.

- Au-delà, il y a un enjeu à **instiller de la culture partout et investir des lieux ou des grands rendez-vous** qui ne sont pas pensés au départ dans une approche culturelle, pour justement leur insuffler un contenu culturel vivifiant. C'est ainsi le cas du futur Région Pays de la Loire Tour qui proposera des animations culturelles en lien avec les acteurs du spectacle vivant. C'est aussi tout l'enjeu de l'Olympiade culturelle qui viendra accompagner les Jeux Olympiques de Paris 2024 et leur héritage sur le territoire régional. Des actions en faveur des lycéens verront le jour d'ici 2024. Symboliquement, il sera proposé à l'un des prochains lycées régionaux en construction d'accueillir un **1% culturel thématique autour des Jeux Olympiques**, afin d'ancrer une mémoire vivante de cet événement dans notre territoire.

2. S'engager en faveur de la (re)conquête de tous les publics

L'ensemble des acteurs de la culture fait état d'une fréquentation fragile et confrontée au défi de son renouvellement générationnel.

Il est avéré que les pratiques culturelles des publics ont évolué. Les spectateurs se décident de plus en plus au dernier moment, privilégiant des valeurs sûres au détriment d'offres artistiques moins identifiées. D'autre part, la démultiplication des offres et le renchérissement du coût de la vie accroissent l'exigence des publics, en attente de propositions innovantes et plus accessibles. Dans ce contexte, la Région souhaite plus que jamais maintenir et faciliter l'accessibilité de la culture à tous les publics, en particulier les publics éloignés ou empêchés.

Axes de travail / premières actions

- La Région va créer le **nouveau label régional ECRIN -Équipement Culturel Régional Inclusif-**, afin de reconnaître l'engagement de lieux innovants dans leur engagement handicap, et de créer progressivement un réseau de lieux innovants en la matière. L'aide régionale comportera à la fois une aide en fonctionnement (ex : formation de médiateurs, créations adaptées à certains types de handicap, rencontre avec des artistes) et une aide en investissement pour faciliter l'adaptation des lieux et de leurs moyens (ex : matériel adapté comme les gilets vibrants).
- Pour continuer à tendre des passerelles entre le milieu ordinaire et les établissements spécialisés, la Région **élargira les tournées « Culture pour Tous »**, en matière de disciplines artistiques proposées et de publics concernés. Habituellement proposées dans des E.H.P.A.D, les séances seront également destinées à des établissements accueillant des personnes en situation de handicap.
- Dans le cadre de son nouveau règlement d'intervention « Territoires de culture », la Région accordera une attention prioritaire aux lieux et aux acteurs capables de développer des propositions **« hors les murs »**. Complémentaires à l'offre des lieux de diffusion culturelle, ces actions doivent permettre d'aller chercher le public là où il se trouve, dans son quotidien et dans des espaces de première proximité (gares, marchés, kiosques...). Cela peut aussi se développer autour de tiers lieux culturels. L'ambition est de lever les freins et de rapprocher la population ligérienne de la culture.

3. Priorité à la jeunesse et à l'éducation artistique et culturelle !

Il est indispensable que les jeunes, dans leur construction individuelle et collective, participent à la vie culturelle afin de comprendre leur propre culture et celle des autres. Par là même, ils se forgent en tant que citoyens actifs, ancrés dans leur époque, conscients de ce qui les forge et ouverts aux défis de demain.

A la croisée des chemins entre l'éducation et la culture, l'éducation artistique et culturelle est un véritable outil de démocratisation culturelle que la Région souhaite développer. Il s'agit bel et bien de transmettre le goût pour la culture et le patrimoine.

Axes de travail / premières actions

- La Région va **amplifier le dispositif « Histoires d'ici » destiné aux lycéens et apprentis** des Pays de la Loire. Fort du succès des années passées, la Région renforcera cette action qui vise à faire découvrir aux lycéens et apprentis un patrimoine proche de leurs établissements durant leur temps scolaire, en lien avec un intervenant artistique et/ou culturel. Les projets retenus seront ensuite valorisés à travers une action collective ou lors des journées européennes du patrimoine.

Dans ce cadre, la Région continuera de valoriser l'offre pédagogique renouvelée de **l'École des arts, du patrimoine et du paysage de l'Abbaye royale de Fontevraud**.

Un projet Histoire d'ici : « l'art en assiette »

Soutenu par le dispositif régional *Histoires d'ici*, un déjeuner spectaculaire a été servi à Fontevraud le 22 mars 2022, concocté par 15 jeunes apprentis en Brevet professionnel « Arts de la cuisine et arts du service » de Saumur et 8 jeunes de l'Institut Thérapeutique et Educatif (ITEP) du Thouet.

Un déjeuner... aux petits oignons pour les convives, avec à la clef une expérience inoubliable pour les jeunes qui se sont inspirés de leur visite du musée d'art moderne de l'Abbaye de Fontevraud et de leur rencontre avec le chef étoilé de l'Abbaye, Thibault Ruggeri.

- Pour faire connaître et aimer aux jeunes le patrimoine qui les entoure, la Région va impulser une nouvelle action « **Les lycéens à la découverte du plus grand musée de France** ». Une sélection d'œuvres d'art situées autour de leur lycée, accessible à tous, sera présentée aux élèves en lien avec leurs professeurs.
Dans une démarche participative, ils seront invités à choisir une œuvre à restaurer parmi une sélection étudiée tout au long de l'année scolaire. Les élèves seront amenés à comprendre les problèmes que posent leur restauration avec des artisans spécialisés et les professionnels de la conservation des œuvres. Cette action apportera aussi une ouverture sur les métiers d'art et les formations du patrimoine. La restauration de l'œuvre choisie par un vote sera prise en charge par la Région et par l'association de la Sauvegarde de l'art français.
- Pour aller encore plus loin dans la participation citoyenne des jeunes en faveur de la préservation du patrimoine, la Région soutiendra les **chantiers de jeunes bénévoles** comme elle l'a fait depuis de nombreuses années, notamment en privilégiant la dimension technique et d'apprentissage. Ces chantiers constituent une étape essentielle dans le développement de l'action pédagogique, ainsi qu'une sensibilisation aux filières de formation professionnelle.

- Dans le souci de valoriser nos lycées et nos lycéens, la Région lance dès 2023 un **inventaire du patrimoine historique -et souvent caché- des lycées** des Pays de la Loire. Cette étude sera ponctuée de moments de valorisations et de participation des jeunes pour faire de nos lycées des lieux de rayonnement culturel.
- La Région fait le choix de miser sur la lecture qui reste un des actes culturels les plus accessibles et démocratiques. Ainsi, le **Prix littéraire des lycéens Pays de la Loire** est dynamisé avec en 2023 une progression de +80% de lycées inscrits depuis 2 ans, et un élargissement nouveau à la bande dessinée dans la sélection des ouvrages
- Le dispositif **Lycéens et Apprentis au Cinéma, outil majeur d'éducation à l'image**, a également vocation à se développer en lien avec l'ambition régionale d'être une véritable « Terre de cinéma ». A l'heure où la fréquentation des salles obscures est fragilisée, les établissements sont au rendez-vous de cette action majeure qui mobilise à la hausse plus de 18 000 jeunes ligériens issus de 116 lycées différents, afin de provoquer ces rencontres cinématographiques dans une quarantaine de cinémas des Pays de la Loire.

4. Valoriser le patrimoine auprès de tous

Le patrimoine est l'affaire de tous. Si la Région souhaite continuer d'encourager cet axe avec force, c'est pour offrir des clés de compréhension du territoire, faire le lien entre les générations, entre l'héritage reçu et à construire.

In fine, donner du sens au patrimoine permet aux habitants d'en être fiers. La Région porte dans ce cadre l'ambition de faire des jeunes de véritables ambassadeurs de leur patrimoine.

Axes de travail / premières actions

- La Région favorisera les projets de valorisation du patrimoine au travers d'un **appel à projets valorisation simplifié et repensé**. Il portera une attention forte aux médiations innovantes et favorisant l'accès des publics jeunes. (ex : contenus collaboratifs, médias sociaux, réalité virtuelle...)
- Les **Journées européennes du patrimoine** sont aujourd'hui un temps fort de notre territoire. La Région continuera à prendre part à cet événement via une programmation dédiée à l'Hôtel de Région, avec des contenus attractifs et favorisant une expérience surprenante (visites insolites, animations et jeux, concerts, offre de restauration et de loisirs, expositions, concours de photos amateurs...)

5. Faire de l'Hôtel de Région un lieu de programmation culturelle et patrimoniale

Dans la continuité de ce qui a été élaboré en 2022 à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (concert ONPL, jeux-découvertes pour les enfants, balades fluviales...), ou de l'accueil d'une exposition dédiée aux charpentes de Notre-Dame, la Région porte l'ambition d'ouvrir l'Hôtel de Région à ses habitants, d'en faire une maison commune vivante et rayonnante. Lieu à part entière du patrimoine du XXe siècle, l'édifice est à la fois minéral, monumental avec son grand hall et son parvis, mais aussi entouré d'un vaste parc. Autant de caractéristiques qui peuvent le faire dialoguer avec des propositions culturelles audacieuses, au cœur d'une scène nantaise particulièrement dynamique.

- La Région va progressivement constituer une **programmation culturelle à l'Hôtel de**

Région, en mariant les esthétiques et en promouvant des artistes locaux et ligériens.

- Les publics jeunes et amateurs pourront y trouver leur place, autour de « cartes blanches » qui leur permettront d'être des commissaires d'exposition éphémères autour d'un thème donné, dans le cadre d'une expérimentation « **Accroche ton œuvre** ».

La culture pour découvrir

- ❖ C'est un paradoxe : notre territoire régional a une identité souvent jugée peu marquée ou connue, mais il regorge pourtant de richesses et de trésors parfois méconnus de ses propres habitants. C'est pourquoi ce 2^e axe se place sous l'angle de la (re)découverte et de la surprise culturelle et patrimoniale en Pays de la Loire. Le sentiment d'appartenance à un destin commun se forge avec le temps, il s'ancre dans une géographie, dans des lieux et des rencontres.
- ❖ Véritable ADN de notre territoire, le patrimoine porte dans ce cadre un message d'avenir qu'il appartient de transmettre. C'est une ressource qui fait levier et identité. A la fois générateur de sentiment d'appartenance, de cohésion sociale, qui plus est lorsqu'on sait le nombre croissant d'habitants que les Pays de Loire vont accueillir dans les années à venir, il est un formidable fédérateur d'énergies pour construire un avenir commun et une vision partagée.
- ❖ C'est au-delà tout un rapport au territoire qui s'élabore. Tout en continuant à accompagner les grands centres métropolitains qui concourent au rayonnement du territoire, la Région assume une forme de rééquilibrage dans son soutien aux territoires, notamment à l'appui des « zones blanches » culturelles. La culture est pour tous, mais elle doit aussi être partout.
- ❖ C'est pourquoi la Région souhaite ici valoriser tout ce qui fait réseau et lien au niveau régional. Réseaux de lieux, réseaux d'événements, réseaux d'acteurs... il s'agit à chaque fois de soutenir le maillage culturel qui tisse le territoire. Dans cet objectif, les grands opérateurs régionaux ont une responsabilité culturelle territoriale à jouer, que ce soit dans l'aide à la création ou dans l'aide à la diffusion. Ce sujet sera au cœur des futurs partenariats avec la Région.

1. Une ambition « Région Médicis » pour soutenir la création et la diffusion culturelles dans les territoires

Un enjeu fort pour la Région est d'offrir aux artistes les meilleures conditions pour créer. Pour relever ce défi, les Pays de la Loire peuvent s'appuyer sur un nombre important de sites propres à accueillir des résidences, répartis sur l'ensemble du territoire. Un état des lieux révèle une grande diversité des disciplines ainsi accueillies. L'ambition du Conseil régional est de densifier le tissu local des résidences afin de répondre à plusieurs objectifs :

- Offrir aux artistes un cadre propice à la création, avec la garantie de conditions matérielles et d'une organisation logistique satisfaisantes ;
- Permettre à ces artistes de nouer un lien avec un nouvel environnement, de développer de nouvelles collaborations avec les acteurs ainsi rencontrés ;
- Susciter la rencontre avec le public dans des formats complémentaires des lieux de diffusions pérennes ;
- Installer les artistes au cœur du paysage, réduisant ainsi la distance entre les œuvres

d'art et le public. A ce titre, les pratiques en amateur pourront être intégrées dans les projets ;

- Identifier les Pays de la Loire comme un territoire particulièrement attractif pour les artistes ligériens, français et étrangers ;
- Privilégier le principe du circuit court de la production à la diffusion en vue de limiter l'empreinte carbone liée aux longues tournées ;

In fine, il s'agit de faciliter les conditions de « créer mieux », en optimisant d'un côté les conditions de création et en cherchant d'un autre côté à ancrer l'œuvre artistique ainsi créée dans un territoire et pour un public. C'est également une façon renouvelée de soutenir la création, en s'appuyant d'abord sur le réseau des acteurs culturels de proximité.

Axes de travail / premières actions

- La Région procédera à la sélection courant 2023 des premiers lieux qui répondront à **l'appel à manifestation d'intérêt « Région Médicis »**. Il s'agit d'avoir une première sélection d'une quinzaine de lieux existants couvrant tout le territoire régional, à l'image de lieux très identifiés comme la Maison Julien Gracq à Saint-Florent-le-Vieil ou de l'Abbaye Royale de Fontevraud en lien avec N.E.F. Animation, mais aussi de lieux à faire découvrir comme les Moulins de Paillard en Sarthe. Ces sites seraient prêts à développer les résidences de création et la rencontre des publics. Cette sélection sera attentive à la pluralité des disciplines artistiques (musique, danse, théâtre, livre, création contemporaine...). L'ouverture à des artistes nationaux et internationaux sera également présente, dans une logique de diversité et d'équilibre avec le soutien aux artistes ligériens.
- Un **soutien financier renforcé** de ces lieux sera mis en place, avec notamment de l'aide à l'acquisition de matériels pour renforcer les capacités de résidence, mais aussi des aides directes aux projets pour en faciliter l'accueil. L'objectif est de soutenir mais aussi d'encourager la création de nouveaux sites de résidence. Une rencontre annuelle du réseau des résidences, espace d'échanges sur les bonnes pratiques et d'interface entre des projets d'artistes et des territoires candidats pour en accueillir, verra le jour.
- Pour déployer cette action ambitieuse, la Région recensera des lieux existants avec la création d'une carte interactive, afin de faciliter la connaissance et la promotion des lieux auprès des réseaux d'artistes. Du point de vue du grand public, une « **Semaine Créative** » fêtera la création sous toutes ses formes dans ces lieux de résidence.

2. Soutenir la diversité des acteurs culturels qui animent le territoire

La vitalité artistique des Pays de la Loire se traduit par un tissu d'acteurs divers qui maillent le territoire. Il y a de grands acteurs régionaux capables de rayonner sur l'ensemble du territoire. L'Orchestre National des Pays de la Loire constitue un acteur incontournable de la vie culturelle en Pays de la Loire, avec ses deux phalanges et presque 1 concert par jour sur tout le territoire. Avec d'autres fleurons tels qu'Angers Nantes Opéra ou les Arts Florissants, il y a cette volonté de faire vivre une itinérance musicale sur les cinq départements en démultipliant les formats (concerts « famille », ciné-concerts, pauses-concerts, ...). Parallèlement, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) fait vivre sa collection d'une richesse remarquable dans l'ensemble du territoire, en s'appuyant sur des médiations innovantes à l'image du MuMo (musée mobile itinérant sur tout le territoire)

Plus largement, nombre d'acteurs culturels (tels que Lectures en tête à Laval, le Nouveau

Pavillon à Bouguenais, Piacé le Radieux en Sarthe, Scènes de Pays des Mauges, le Cargo à Segré ou le Quai'M à La Roche sur Yon), œuvrant dans toutes les disciplines (livre, arts visuels, arts de la scène...), sont ainsi accompagnés par la Région dans leur mission d'irrigation du territoire. Ce soutien régional s'inscrit dans un parcours où les structures ainsi aidées ont acquis une vraie maturité.

L'ensemble de ces acteurs rayonne également grâce à de grands lieux de diffusion culturelle que sont les scènes nationales, les centres d'art contemporain, les maisons d'écrivains...

Axes de travail / premières actions

- La Région souhaite approfondir en 2023 son **dialogue avec les grands opérateurs culturels** de rang régional (ONPL, FRAC, scènes nationales...) pour renforcer leur rôle de responsabilité culturelle territoriale en matière d'aide à la diffusion et de soutien à la création ligérienne.
- Il n'est de lieu culturel sans créateur ni création. C'est pourquoi la Région continuera d'**accompagner les équipes artistiques d'intérêt régional**, en particulier dans le champ du spectacle vivant.
- Au travers de son **nouveau dispositif « Territoires de culture »**, la Région sera attentive à l'accompagnement de projets culturels faisant montre d'une capacité à mobiliser la jeunesse, à favoriser l'emploi culturel et à œuvrer à la transition écologique. Ce dispositif qui comprendra deux volets - une aide en fonctionnement et une aide en investissement - prendra ainsi une diversité de propositions, avec pour ambition le renouvellement de l'offre culturelle en région.

Focus : Vers un « pôle européen de production » pour mutualiser les moyens entre les acteurs culturels

La Région, en lien avec les services culturels déconcentrés de l'Etat, souhaite par ailleurs s'engager dans la création d'un pôle européen de production en Pays de la Loire.

L'ambition est de soutenir les principales structures ligériennes dans le développement de leurs partenariats européens et internationaux.

De ces collaborations doit découler une amélioration de la production et de la diffusion. Les artistes et projets ainsi accompagnés au travers de ce dispositif bénéficieront de partenariats et de réseaux élargis avantagusement à la dimension européenne.

3. Inventorier le patrimoine pour mieux le réinventer et le transmettre

Révéler la richesse et la diversité des patrimoines, c'est préserver une ressource essentielle pour préparer l'avenir. L'Inventaire général du patrimoine, qui est aujourd'hui une compétence obligatoire des Régions, porte haut cette mission de connaissance du patrimoine qui, au fil des années d'études, révèle les caractères des territoires des Pays de la Loire et les trésors qu'ils abritent.

Cette connaissance éclaire souvent les politiques d'aménagement du territoire et de préservation du patrimoine. Enfin, l'inventaire du patrimoine est une compétence et un métier de grande proximité avec les habitants, en leur révélant les lignes de force de leurs racines culturelles et patrimoniales.

Révéler les trésors patrimoniaux, c'est laisser le public approcher la grande diversité des richesses de la région : historique, bâti, culturel, naturel, immatériel, religieux ou profane...

Depuis 2007, ce sont plus d'une trentaine de territoires et de thématiques qui ont été étudiés « de la cathédrale à la petite cuillère ». Ponts, lavoirs, fermes, bourgs, églises, moulins, mobilier et machines, pratiques, métiers et savoir-faire, coutumes et traditions... autant de lieux, d'objets et de signes matériels qui font partie du patrimoine comme de notre quotidien.

Enfin, le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il s'est considérablement élargi au patrimoine culturel immatériel : les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les événements festifs, les connaissances et pratiques en lien avec la nature ou les savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel. Bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle et de la cohésion sociale face à la mondialisation croissante.

Axes de travail / premières actions

- La Région va poursuivre et développer son activité d'**inventaire**, en renforçant la dimension d'ouverture des travaux vers le grand public. Pour compléter les formes « classiques » de restitution de la connaissance, la Région innove en proposant aux publics, aux enseignants et aux amoureux du patrimoine, de nouveaux outils de vulgarisation du savoir. A l'instar du Webdocumentaire sur les Rives de Loire, la Région proposera une **nouvelle série de podcasts** pour faire découvrir le patrimoine analysé par les plus grands experts du patrimoine. L'ensemble de ces propositions sera rassemblé sur le nouveau site Internet dédié au patrimoine.

L'Inventaire du patrimoine, une aventure de l'esprit

La loi du 13 août 2004 a confié aux Régions françaises la compétence d'Inventaire général du patrimoine culturel, dont l'Etat conserve le contrôle scientifique et technique.

Depuis 2007, le service Patrimoine de la Région des Pays de la Loire mène ainsi des opérations d'inventaire dans les cinq départements ligériens, en s'appuyant sur sa propre équipe forte de métiers spécifiques (chercheurs, photographes, cartographe-topographe, gestionnaire de bases de données, documentalistes), ainsi que sur des partenariats avec des communes, départements et pays, démarche dans laquelle l'Inventaire des Pays de la Loire était pionnier depuis les années 1980.

Aujourd'hui ce sont près de 20 opérations qui sont menées conjointement sur l'ensemble du territoire régional depuis l'étude des ports de la façade atlantique, jusqu'au faubourg de la ville du Mans.

- Thème des rencontres régionales du patrimoine 2022, les labels sont un outil de reconnaissance et de visibilité d'un patrimoine exceptionnel, protégé et valorisé. Soucieuse de soutenir le territoire dans cette ambition, la Région continuera **d'accompagner les projets de labellisation des territoires** : UNESCO, Villes et pays d'art et d'histoire, Petites Cités de Caractères...
- Suite à l'impulsion donnée en 2018, la Région est désormais pleinement engagée dans la **création de la Maison régionale des patrimoines vivants** en Pays de la Loire, à Sallertaine. Outil de structuration et d'innovation en matière de patrimoine immatériel (recherche, animation de réseaux, expositions, formation...), la Maison régionale des patrimoines vivants accueillera le **premier ethnopôle** permettant de révéler et comparer des pratiques autour de l'**eau**, enjeu majeur de notre territoire et de sa biodiversité.
- Depuis 2020, la Région a complètement renouvelé son offre éditoriale en faveur de la connaissance et de la transmission du patrimoine régional. Désormais ce sont **5 nouvelles collections d'ouvrages**, publiés en co-édition avec les Editions 303, qui sont disponibles afin de promouvoir le patrimoine régional auprès des publics les plus larges. **Une sixième**

collection sera créée, intitulée « Catalogue. Patrimoines en région ». Elle permettra de rendre compte de la formidable collection offerte à la Région et à l'Etat par les époux Cligman dans le cadre du musée d'art moderne de Fontevraud.

4. Restaurer le patrimoine ligérien pour les générations futures

En Pays de la Loire, un riche patrimoine maille le territoire, avec 2145 monuments protégés au titre des monuments historiques, 16 236 objets mobiliers protégés, 56 édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable, 54 musées de France, 22 jardins remarquables, 46 Petites cités de caractères, 12 Villes et Pays d'art et d'histoire.

Fort de cette richesse, l'action de la Région consiste à engager une véritable prise de conscience de l'intérêt historique et culturel que représente la préservation de son patrimoine, de son potentiel touristique et donc de son rôle fondamental en termes d'attractivité du territoire régional et de cohésion sociale.

Parce que le patrimoine est constitutif de notre identité et donne sens au territoire, il est aussi un facteur d'unité à un moment de notre histoire où le risque serait d'assister à une perte de repère. Aussi, la Région fait le choix de rester aux côtés des communes ligériennes, et en particulier des petites communes, dans leur souci de préserver cette richesse patrimoniale.

Les bénéfices pour notre région sont nombreux : amélioration de l'état de nos édifices, dont certains sont fragiles et particulièrement menacés (celui des petites communes, le patrimoine non protégé...), contribution directe au dynamisme économique du secteur de la restauration du patrimoine, contribution indirecte par les effets induits sur le tourisme et l'emploi local (hébergement, restauration...), amélioration du cadre de vie et de l'attractivité du territoire. La sauvegarde du patrimoine rural permet également aux habitants de comprendre et mieux s'approprier leur milieu, et donc de mieux le protéger. Elle permet enfin aux touristes de passage et aux habitants de résidences secondaires de connaître les spécificités de ce patrimoine par rapport à celui de leur propre région.

Axes de travail / premières actions

- La Région poursuivra son action en faveur de la **restauration du patrimoine** pour le transmettre aux générations futures. Trois types de classification du patrimoine seront principalement soutenues : les bâtiments Monuments Historiques, les Edifices religieux non protégés à raison de 2 à 3 projets emblématiques par année, et les centres anciens protégés et petites cités de caractère.
- Attentive aux œuvres d'art comme au mobilier patrimonial, la Région contribue à **enrichir les collections des musées et des bibliothèques par deux fonds dédiés** et co-financés avec l'Etat. Ainsi, des documents anciens, rares et précieux rejoignent des fonds dont la vocation est ensuite d'être proposés au public, au travers d'expositions dédiées

5. Dans les pas de l'Histoire : valoriser des parcours culturels régionaux et des itinérances touristiques qui révèlent le territoire

Comme la Stratégie régionale touristique l'a récemment mise en avant, la Région dispose d'une offre culturelle et patrimoniale large et variée dont le potentiel contribue très largement à l'attractivité de nos territoires. Pour autant, des progrès sont possibles en replaçant le patrimoine et la culture en tant qu'enjeu touristique économiquement porteur.

A l'heure où la soif de découverte et de cheminement parmi nos paysages est si présente, la Région entend favoriser la création de grands circuits culturels. Ils sont la promesse de voyages

riches en rencontres. La Région veut donner du sens à cette démarche qui fera de chacun un explorateur de son territoire. Les bienfaits physiques se conjuguent avec la découverte des paysages, de la culture et du patrimoine. Chacun de ces parcours seront l'occasion de grandir, de découvrir, de se rencontrer, d'échanger.

La Région entend également soutenir les acteurs locaux qui promeuvent le tourisme culturel et patrimonial de leur territoire. Elle s'appuiera dans ce cadre sur le réseau des 46 Petites cités de caractère, très dynamique dans notre territoire.

Axes de travail / premières actions

- La Région créera un **nouveau grand parcours culturel Plantagenêt**, dynastie impériale qui a largement marqué de son empreinte notre territoire. Pour la première fois, ce parcours adoptera la forme d'une **expérience à vivre grâce à une technologie de pointe, la réalité superposée**. Ce parcours « dans les pas d'Aliénor » sera mis en œuvre en différentes étapes pour ainsi former un véritable circuit de visite, sur les sites sélectionnés les plus emblématiques en Pays de la Loire.
- Les Pays de la Loire vont **renforcer le soutien apporté au réseau des Petites cités de caractère** notamment grâce aux deux dispositifs des aménagements urbains des Petites cités de caractère et des centres anciens protégés qui permettent aux habitants du cœur de ces bourgs d'être aidés à restaurer leurs maisons dignes d'intérêt patrimonial. Pour offrir la possibilité de visites insolites et sensibles de ces cités d'exception, **un évènement son et lumière « Lumineuses Cités »** mettra à l'honneur chaque année deux petites cités de caractère grâce à la magie de la lumière.
- Nombre de routes, de chemins relient les cultures d'Europe, explorant au rythme de la marche les racines de notre continent à travers la diversité des traditions et des courants artistiques. La Région **accompagnera les porteurs de projet qui initieront des itinéraires culturels et patrimoniaux tant pédestres, cyclistes ou équestres (circulations douces)**. Ces itinéraires vont constituer de véritables leviers de développement culturel, social, écologique et économique des territoires concernés. Ils seront aussi l'occasion de vivre des expériences culturelles, paysagères, intimes et souvent partagées avec le plus grand nombre, notamment grâce aux réseaux sociaux.
- Conformément aux orientations du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs, il est proposé de créer un **nouvel appel à projets tourisme patrimonial** pour participer à la préservation et à la valorisation du patrimoine par le développement d'une activité économique au sein de sites patrimoniaux et culturels (projets d'investissements), pour permettre le développement de nouveaux produits touristiques en décroissant les filières touristiques et culturelles, pour développer de nouveaux flux de visiteurs et favoriser les retombées économiques et l'attractivité de la destination, et ainsi amplifier le tourisme patrimonial de proximité (valorisation du patrimoine local, des productions locales...).
- Pour susciter la découverte du territoire, la Région mettra en avant dans son action culturelle et patrimoniale des grandes figures des Pays de la Loire : les **Illustres**. Partir à la rencontre des figures d'exception qui ont jalonné le temps et les époques, c'est découvrir le territoire et s'appropriier l'histoire qui se raconte à nous. Et cette union peut s'incarner, en Pays de la Loire, à travers les Illustres toujours attachés à des lieux, des parcours, des itinérances et des monuments du territoire. C'est pourquoi la Région souhaite promouvoir des personnalités ligériennes hors du commun, hommes et femmes qui ont fait notre territoire, dans la lumière où dans une ombre dont ils seront sortis. Cette volonté se déclinera à travers de futures propositions concrètes.

La culture pour rayonner

- ❖ Promouvoir une culture qui rayonne, c'est vouloir une culture audacieuse et innovante qui porte haut les couleurs de la région des Pays de la Loire. C'est aussi et avant tout une culture qui avec confiance fait face aux grands défis sociétaux qui la traversent : transition écologique, formation et emploi culturel durable, industries culturelles et créatives, innovation...tout en sachant y apporter des réponses adaptées.
- ❖ Ce rayonnement s'incarne dans des lieux d'exception, à l'image de l'Abbaye royale de Fontevraud, mais aussi dans des secteurs d'excellence dont la Région veut faire des moteurs et des fers de lance pour tout le territoire. C'est ainsi le cas avec son ambition d'être une « terre de cinéma » à 360°.
- ❖ Enfin, rayonner, c'est aussi savoir valoriser ses atouts intrinsèques. Il y a ainsi en Pays de la Loire une véritable « marque de fabrique » autour de la coopération entre les acteurs, à la fois au sein du territoire mais aussi au-delà de ses frontières.

1. Accompagner les mutations de modèles

L'écosystème culturel est confronté à de profondes révolutions de modèles, avec des transitions en cours et à venir : transition environnementale, transition économique, transition en matière d'emploi ou de formation... Pour durer, la culture se réinvente en permanence.

En écho à sa position de chef de file du développement économique, le Conseil régional accompagne les filières dans leur structuration (musiques actuelles, arts visuels, livre, audiovisuel...), et notamment les industries culturelles et créatives. Parallèlement, l'emploi culturel reste également au cœur des priorités régionales, qui peut apporter des solutions en termes de formation ou d'accompagnement des innovations en faveur de l'emploi tout au long de la vie.

Axes de travail / premières actions

- La Région souhaite accompagner **la transition écologique et l'écoresponsabilité** en mobilisant ses outils et leviers de transformation. Le nouveau dispositif « Territoires de culture » consacre un volet dédié à **l'aide à la conversion écologique des lieux**. En complément, la réflexion engagée avec les acteurs culturels, et en particulier les festivals, va se poursuivre autour de la mobilité et des réponses de transport possibles pour aider à couvrir le « dernier kilomètre », essentiel dans la chaîne d'accessibilité des publics vers les lieux culturels. A cet égard, le **billet live** reste un outil très utilisé par les acteurs.
- En lien avec son schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, la Région a retenu, parmi ses priorités, le renforcement des industries culturelles et créatives et de ses filières stratégiques. Associant la SAMOA, les acteurs culturels et les services de la Région, **une communauté autour des Industries culturelles et créatives s'est constituée** et va poursuivre son déploiement.
- **L'emploi culturel durable** passe par des réponses en termes de formation et de structuration de l'emploi. En complément du rôle majeur de l'Etat en la matière la Région

accompagnera des dispositifs innovants comme Trajets (accompagnement de projets, imaginé en « inter-filières » dans un esprit de coopération à l'échelle régionale et sous la forme d'un parcours à la fois collectif et individuel, adapté à tous les stades des projets – du démarrage au développement), le soutien à de grands opérateurs dédiés (G.I.P. Cafés culture, Tempo...) et l'aide à la formation (Le Pont Supérieur). Surtout, consciente que nombre de métiers sont actuellement en tension, que la pluri-activités se développe, que les carrières sont désormais plurielles, la Région veut mobiliser ses propres outils comme l'Orientibus, ou le Contrat Sectoriel "Tourisme, Sport, Culture, Industries créatives, Médias, Communication, Télécommunications, Loisirs, Divertissement" pour **rapprocher les jeunes talents des formations aux métiers de la culture, et les jeunes diplômés des acteurs qui recrutent**. Un des enjeux majeurs est en effet de préparer les sorties de formation et les modèles d'entrée dans la vie active. La Région amplifiera également son action au sein du récent Comité régional des professions du spectacle (COREPS), dont elle assure la co-présidence.

2. Une ambition « Terre de cinéma » pour promouvoir un grand secteur d'excellence en Pays de la Loire

Art du rayonnement par excellence, à la croisée de l'exigence artistique et de l'attractivité du territoire (métiers, tournages...) le cinéma devient plus que jamais un axe prioritaire au sein de la nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale.

Notre région peut s'appuyer sur une cinéphilie forte des habitants des Pays de la Loire (2^{ème} région de France) : mais aussi des manifestations et festivals de grande ampleur (Premiers Plans à Angers, Festival International du Film de La Roche sur Yon...), l'émergence de projets de studios de tournage sur tout le territoire (Nantes, le Mans, Le Puy du Fou...), l'accueil de jeunes talents issus des dispositifs Produire au Sud, des Ateliers d'Angers ou encore des résidences organisées à Fontevraud par l'association N.E.F. Animation.

L'attractivité des Pays de la Loire se confirme, principalement dans les domaines du documentaire et de la fiction, mais aussi dans des domaines innovants comme l'animation ou le motion design.

Le nombre de jours de tournage de longs métrages a plus déjà plus que triplé entre 2019 et 2021 : 11 tournages importants ont été accueillis sur le territoire ligérien en 2021, qui ont représenté 4 millions d'euros de dépenses sur le territoire régional.

La Région souhaite ici accompagner la filière cinéma à 360° : emploi, formation et compétences, studios de production, accueil de tournage, productions audiovisuelles, éducation à l'image, médiation avec les publics... Les Pays de la Loire peuvent s'enorgueillir d'une offre de formation initiale très riche : des propositions bien installées comme la classe préparatoire "Cinésup" du Lycée Guisth'au (Nantes), le BTS Audiovisuel du Lycée Léonard de Vinci à Montaigu ou l'école Pivaut, des créations récentes à l'image de 3iS à Nantes ou du nouveau diplôme ECRAN (Ecritures Cinématographiques et Récits Animés) à Angers, et des projets à venir comme Jules Verne FX à Nantes.

Axes de travail / premières actions

- Afin d'affirmer les Pays de la Loire comme une véritable « Terre de cinéma », la Région souhaite renouveler et amplifier son partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée dans le cadre de la **nouvelle convention Région/CNC 2023-2025**. Parmi les nouveaux axes de travail à venir, deux sujets feront l'objet d'une attention spécifique :

les besoins de formation des métiers du cinéma, et la relation aux publics (diffusion, médiation...).

- En 2022, un **nouveau règlement d'intervention pour l'aide à la production audiovisuelle** a été adopté, insistant notamment sur les formats innovants et l'importance d'adopter une pratique écologique sur les tournages. L'adoption de ce nouvel outil de travail, alliée à une augmentation très sensible du fonds a déjà permis l'émergence d'un nouveau comité dédié à l'accompagnement de projets présentant un intérêt territorial et économique. Cet élargissement à de nouveaux projets se poursuit.
- La Région accompagne également les **projets de nouveaux studios de production**, dans le cadre de la démarche « France 2030 », que ce soit dans le domaine du cinéma ou de l'animation et du motion design.

3. Faire rayonner l'Abbaye royale de Fontevraud dans son excellence patrimoniale comme dans son ambition artistique et culturelle

Aux confins du Poitou, de l'Anjou et de la Touraine, l'Abbaye Royale de Fontevraud est l'une des plus vastes cités monastiques d'Europe. Classée Monument Historique, Fontevraud est, depuis 2000, inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco avec l'ensemble du Val de Loire.

Abbaye à la tête d'un ordre religieux au rayonnement international, nécropole dynastique des Plantagenêts, lieu d'éducation des princesses de rang royal, puis centre pénitentiaire, Fontevraud est aujourd'hui un centre culturel riche d'une longue histoire à raconter, à transmettre et poursuivre ainsi cette œuvre de création en mouvement depuis plus de neuf siècles.

L'Abbaye Royale de Fontevraud a accueilli en 2022 près de 300 000 visiteurs, record de fréquentation depuis son ouverture au public, grâce à une programmation culturelle à la fois exigeante et populaire.

En lien avec les priorités régionales, le nouveau projet scientifique et culturel de Fontevraud se déploie autour de trois grands objectifs :

- Raconter : une Abbaye à raconter pour donner des clefs d'interprétation du monument historique aux visiteurs
- Transmettre : une Abbaye qui met l'éducation artistique et culturelle au cœur du projet
- Créer : une Abbaye royale conçue comme un écrin artistique, lieu de résidence, de création et de diffusion

Axes de travail / premières actions

- En lien avec les engagements structurants du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027, les **campagnes de restauration du site** vont se poursuivre, avec notamment le déploiement du **plan de mise en accessibilité**. Il y a par ailleurs un enjeu à mieux scénographier l'histoire du lieu à raconter au public, par **des lieux ou parcours d'interprétation à créer**, ce qui nécessitera d'investir de nouveaux espaces.
- Comme indiqué dans la partie dévolue aux publics, le travail de **transmission et d'éducation artistique et culturelle** va s'amplifier, notamment en direction des publics scolaires. En allant à la rencontre de tous les publics, l'Abbaye Royale de Fontevraud doit jouer un rôle central de poumon culturel au cœur d'un bassin territorial prioritaire.

- Labellisée « Centre culturel de rencontre », l'Abbaye est aujourd'hui **un lieu d'art et de culture** reconnu. L'art contemporain y tient une place importante, via l'installation d'œuvres pérennes et des **résidences de création**, notamment dans le domaine du cinéma d'animation et des arts visuels. Parce que les artistes nous offrent un nouveau regard, parce que l'art et la création sont un moyen de continuer d'écrire l'histoire de cet écrin architectural, l'Abbaye se doit de poursuivre sa vocation d'accueil et d'inspiration des artistes. Elle porte ainsi dans son ADN les marqueurs de la création et de la diffusion. En cela, la Région réaffirme son ambition de faire de Fontevraud un **véritable trait d'union entre patrimoine et culture**.
- L'ouverture récente du **musée d'Art Moderne -Collections Nationales Martine et Léon Cligman** est l'occasion de consolider la place naturelle et centrale que doivent occuper les artistes, les œuvres et leur rencontre avec le public. Cela fonde l'ambition du projet culturel qui focalisera ses efforts sur deux axes artistiques en phase avec l'Abbaye et son histoire :
 - la voix, la musique vocale
 - les arts visuels et le cinéma d'animation

4. Impulser de grands projets culturels et patrimoniaux au service du territoire

La Région et l'Etat ont signé le 25 février 2022 le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 des Pays de la Loire. Ce CPER comprend une thématique prioritaire dédiée à la culture et à la valorisation du patrimoine, pour laquelle l'engagement paritaire de l'Etat et de la Région s'élève à un total de 45 M€, soit une augmentation de +100% de crédits contractualisés par rapport au CPER précédent.

Il repose sur 4 principes :

- Engagement financier équilibré entre les 5 départements
- Continuité d'opération pour les projets au long cours
- Plus-value et soutien aux petites maîtrises d'ouvrage locales
- Renouvellement et innovation dans le choix des projets

20 opérations majeures ont d'ores et déjà été identifiées, avec une clause de revoyure prévue en 2025.

Axes de travail / premières actions

- Avec l'identification de **20 projets majeurs pour le territoire ligérien**, ce nouveau CPER valorise la collaboration autour de projets d'envergure et qui rayonnent dans tous les champs de la culture et du patrimoine : patrimoine religieux ou profane, édifices millénaires ou du XXe siècle, musées, scènes musicales, acoustique et facture instrumentale, enseignement supérieur, industries culturelles et créatives...
- Conscients du contexte budgétaire difficile rencontré par un certain nombre de collectivités, la Région et l'Etat proposeront une **clause de revoyure en 2025** pour faire un point global sur l'avancement de ce CPER, et procéder à d'éventuels ajustements de trajectoire.

5. Promouvoir l'excellence ligérienne au-delà des frontières régionales

La création ligérienne rayonne et s'exporte au-delà de ses frontières. Sous une forme renouvelée et plus ouverte dans les champs artistiques, la Région souhaite favoriser la promotion des équipes artistiques et des structures culturelles ligériennes. Cela peut passer par des rendez-vous professionnels ou l'aide à de grands événements stratégiques.

Forte de son expérience passée, la Région continue de miser sur la coopération interrégionale avec la Bretagne et la Normandie. Celle-ci permet de donner une envergure plus importante aux équipes artistiques et à leurs projets, et d'amplifier leur diffusion et leur visibilité auprès des publics.

La Région mobilise également ses outils de communication et de publication (papier comme Internet et médias sociaux) pour faire connaître et reconnaître les projets ligériens.

Axes de travail / premières actions

- La Région favorisera la **promotion des équipes artistiques et des structures culturelles ligériennes**, dans toutes les disciplines (théâtre, musique, danse, livre, cinéma...), en soutenant leur participation à de grands rendez-vous professionnels en Pays de la Loire (ex. Le Chainon Manquant à Laval) ou au-delà (ex : festival de la B.D.

d'Angoulême).

- Dans le cadre de la **coopération interrégionale avec la Bretagne et la Normandie**, la Région accompagne les compagnies par une aide à la production mutualisée et par le dispositif *Avis de tournées*. Cette action, conçue pour financer les frais d'approche (voyages des artistes et décors, hébergements, s'avère très pertinente dans le contexte actuel, tout en restant dans une aire géographique maîtrisée.
- La Région dispose également d'outils de communication et de rayonnement adaptés (médiâs sociaux, site Internet, magazine régional...) pour assurer la promotion des projets culturels ligériens. La **revue régionale 303** participe évidemment de cette visibilité. Créée depuis 1984, elle met en valeur le patrimoine, mais également les beaux-arts et la création contemporaine.
- La Région est fière d'accueillir sur son territoire une **labellisation UNESCO autour de la Loire**. Dans le cadre de son travail interrégional au sein de la Mission Val de Loire, la Région va notamment mettre en place un **observatoire photographique de la Loire**. Cet outil permettra d'accroître la visibilité et l'intérêt tant patrimonial que culturel de la Loire, élément majeur de notre territoire.

6. « Travailler ensemble » : développer la coopération entre les acteurs culturels du territoire sous toutes ses formes

Les Pays de la Loire se caractérisent par ailleurs par leur capacité à fédérer un véritable collectif. La coopération culturelle est une véritable « marque de fabrique » sur notre territoire puisque les pôles régionaux (musiques actuelles, arts visuels, livre, cinéma, patrimoine) jouent déjà un rôle essentiel dans l'observation de leurs secteurs respectifs, la mise en réseau des acteurs et l'émergence d'outils innovants. Il en va de même pour nombre d'acteurs culturels et patrimoniaux qui permettent au niveau régional de l'échange de pratiques au quotidien. Les sujets de collaboration structurante avec l'Etat (DRAC, DRAJES...) ou les collectivités territoriales sont nombreux, et concourent aussi de cette nécessité de travailler ensemble.

Dans un contexte aux enjeux complexes et mouvements, la Région porte haut cette ambition de rayonner aussi par des méthodes de travail ouvertes et partagées avec les acteurs.

Axes de travail / premières actions

- La Région réaffirme son **soutien au réseau des pôles culturels et patrimoine** qui constitue un corps intermédiaire essentiel entre les acteurs institutionnels et les réalités de terrain. A ce titre, l'année 2023 voit la **naissance du nouveau pôle régional pour le spectacle vivant**. Il apportera ainsi très rapidement sa contribution à la dynamique collective et partagée de l'écosystème culturel en Pays de la Loire.
- La Région souhaite proposer aux acteurs culturels, allant des professionnels jusqu'aux élus, des temps de partage et d'échange qui permettent aux acteurs, de se nourrir de réflexions, de propositions et de cas pratiques parfois transposables. C'est pourquoi la Région proposera **au moins deux « Rendez-vous culturels de la Région » par an**, l'un axé sur les enjeux du patrimoine, l'autre sur ceux de la culture à proprement parler. La plus-value de ces échanges, tiendra dans la capacité à faire se rencontrer des univers et des types d'acteurs moins habitués à se côtoyer au quotidien (économie, formation, enseignement supérieur, transports, aménagement du territoire...).

Ce dossier sera présenté en Commission Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités,

civisme et égalité hommes femmes du 12 décembre 2022.

En conclusion, je vous propose :

**D'ADOPTER
la stratégie culturelle et patrimoniale régionale présentée en annexe.**

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS